

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTRY OF AGRICULTURE, RURAL DEVELOPMENT AND FISHERIES

CABINET

Communication and Media Cell



الديوان
خلية الاتصال والإعلام



النشاط الرئاسي
مخرجات مجلس الوزراء
Presidential activity
Cabinet Outputs



6 septembre 2026

Peine de mort, incendies, école, projets ferroviaires : les décisions du président Tebboune

Par: Rédaction AE



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce dimanche 6 septembre, une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs dossiers ont été examinés à cette occasion, notamment le projet de révision du Code pénal afin de réinstaurer l'exécution de la peine de mort, les préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027 ainsi que l'état d'avancement de plusieurs projets stratégiques.

Peine de mort : deux catégories de crimes concernées

Incendies : les indemnisations doivent commencer cette semaine

Le Conseil des ministres a également abordé la question de l'indemnisation des personnes touchées par les incendies.

Le président Tebboune a demandé au Gouvernement « *d'entamer, cette semaine, le versement des indemnisations, en veillant impérativement à tenir le citoyen à l'écart de toute procédure bureaucratique dans cette opération.* »

Le ministre de l'Agriculture a, de son côté, été chargé de suivre directement l'opération sur le terrain, notamment pour les indemnisations dans le secteur agricole. Le président Tebboune lui a enjoint « *de suivre immédiatement, sur le terrain et de près, l'opération d'indemnisation dans le secteur agricole, notamment l'indemnisation des propriétaires de cheptel, d'autant que le secteur dispose d'un nombre suffisant de têtes de bétail pour mener à bien cette opération.* »

Le chef de l'État a également salué « *hautement l'élan de solidarité des enfants de l'Algérie, de*

Encouragement de la production nationale

Dans un autre volet relatif à l'encouragement de la production nationale, le chef de l'Etat a instruit le Gouvernement « *de prendre immédiatement les mesures nécessaires afin que les sociétés et entreprises nationales contribuent effectivement à augmenter la production à tous les niveaux, en vue de répondre aux besoins liés à l'équipement des grandes infrastructures en différents biens et services, et ce, afin de continuer à consolider l'économie nationale et de s'éloigner davantage d'une politique d'importation non étudiée et sans objectif.* »



Soulef Biskri 6 septembre 2026

Conseil des ministres : versement des aides financières aux sinistrés cette semaine



Le président de la République a ordonné, ce dimanche en Conseil des ministres, le versement des aides financières aux sinistrés des incendies, au cours de cette semaine. Il a instruit les autorités en charge de cette opération d'épargner aux citoyens les contraintes bureaucratiques.

Le président Tebboune a requis, en outre du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche de veiller personnellement sur le processus d'indemnisation des agriculteurs. Il lui a demandé notamment de remplacer, avec célérité, les têtes de bétails que les éleveurs ont perdu dans les incendies. D'autant, a souligné le chef de l'Etat selon un communiqué de la direction générale de la communication à la présidence de la République, que le pays dispose suffisamment de têtes ovines et bovines pour réussir cette opération.

CONSEIL
DES MINISTRES

INDEMNISATION DES SINISTRÉS, RENTRÉE SCOLAIRE ET GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

TEBBOUNE À LA MANŒUVRE

CETTE RÉUNION a été dominée par la prise en charge des conséquences des incendies ayant endeuillé plusieurs régions du pays, mais également consacrée à la rentrée scolaire, à la relance de la production nationale et à plusieurs projets structurants.

WALID AÏT SAÏD

C'est la rentrée pour le gouvernement ! Après le récent remaniement qui a légèrement renouvelé les rangs de l'Exécutif, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, le premier Conseil des ministres après la pause estivale. Une réunion dominée par la prise en charge des conséquences des incendies ayant endeuillé plusieurs régions du pays, mais également consacrée à la rentrée scolaire, à la relance de la production nationale et à plusieurs projets structurants. D'emblée, le chef de l'État a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du gouvernement nommés à la faveur du dernier remaniement, leur adressant ses vœux de réussite dans l'accomplissement des missions qui leur sont confiées. La solidarité nationale manifestée à l'égard des victimes des incendies a occupé une place centrale dans les orientations présidentielles. Le président de la République, a salué, l'élan de solidarité populaire des Algériens, de l'intérieur du pays et de l'étranger, envers leurs frères touchés par les feux de forêt, soulignant qu'ils ont donné la plus belle image de l'Algérie solidaire et victorieuse.

Les indemnisations dès cette semaine

Le chef de l'État a également rendu hommage aux personnels mobilisés sur le terrain, notamment ceux de la Protection civile, de Sonelgaz, de Mobilis ainsi que des secteurs des Travaux publics. Il a salué les efforts ayant permis de rétablir, dans des délais records, l'électricité, l'eau et les télécommunications dans les zones touchées, considérant cette intervention comme un «grand honneur» pour les responsables et agents chargés de ces opérations.



Une vue de la réunion du Conseil des ministres.

Sur le volet de la prise en charge des sinistrés, le président Tebboune a donné une instruction claire. «Le versement des indemnisations doit commencer dès cette semaine», a-t-il soutenu. Tebboune a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité d'épargner aux citoyens toute procédure bureaucratique susceptible de retarder l'opération. Une attention particulière a été accordée au secteur agricole. Le ministre de l'Agriculture a été chargé d'assurer immédiatement et directement sur le terrain le suivi des opérations d'indemnisation, notamment pour le cheptel perdu par les éleveurs. Le Président a souligné que «les moyens disponibles permettaient de mener à bien cette opération dans les meilleurs délais». Le projet de modification du Code pénal était également à l'ordre du jour. Le président Tebboune a pris une décision qui va certainement faire plaisir aux Algériens. Le retour de la peine de mort sera élargie aux infanticides. Le chef de l'État a demandé que les amendements, en complément de ses précédentes orientations, limitent l'application de la peine capitale à deux catégories de crimes.

«Cela concernera les auteurs et commanditaires d'incendies ayant entraîné des décès, ainsi que les ravisseurs de mineurs et leurs tortionnaires», a-t-il lancé avec beaucoup de fermeté.

Préserver l'école de toute instrumentalisation

La rentrée scolaire prévue pour le 21 du mois en cours était évidemment à l'ordre du jour. Le Président a profité de cette réunion du Conseil des ministres pour donner des orientations claires en ce qui concerne la réforme de l'école. Le président Tebboune a appelé à préserver l'institution éducative de «toute instrumentalisation idéologique ou de conflits politiques, afin que le débat au sein du secteur demeure exclusivement pédagogique». Il a, par ailleurs, demandé «de s'abstenir de toute communication médiatique prématurée concernant d'éventuelles réformes de l'éducation, précisant que toute proposition devait être examinée exclusivement au niveau du Conseil des ministres». Il a ainsi remis les pendules à l'heure pour ce secteur sensible que certains tentent d'instrumentaliser.

Le président de la République a alors demandé au ministre de l'Éducation nationale à exploiter au mieux les acquis et avantages récemment obtenus par le secteur, dans le cadre d'une gestion méthodique et réfléchie, afin de garantir une rentrée «réussie et distinctive». Le chef de l'État a également insisté sur la valorisation des importantes ressources humaines dont dispose aujourd'hui le secteur de l'éducation, mettant en avant l'expérience accumulée par ses personnels depuis l'Indépendance.

Train Alger-TAM: une priorité nationale

Le nouveau ministre de l'Industrie a lui aussi reçu des instructions du Président. Il veut voir une plus grosse production nationale au plus vite. Il a donc ordonné au gouvernement de «prendre immédiatement les mesures nécessaires pour impliquer davantage les entreprises et établissements nationaux dans l'effort visant à accroître la production à tous les niveaux». L'objectif est de répondre aux besoins liés aux grands projets d'infrastructures en biens et services, tout en poursuivant l'amélioration des

performances de l'économie nationale et en s'éloignant davantage d'une politique d'importation jugée «non étudiée» et dépourvue d'objectifs économiques. D'ailleurs, les grands projets structurants étaient comme à leur habitude sur la table du Conseil des ministres. Le président de la République s'est félicité du rythme d'avancement des travaux de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba à Oued Kebrit puis au port d'Annaba. Il a insisté sur le respect des délais afin de permettre la livraison du projet et le début de la production en mars 2027. Abdelmadjid Tebboune a aussi placé au rang de «priorité des priorités» la réalisation de la ligne ferroviaire stratégique reliant Tamanrasset au Nord du pays, via Laghouat, Ghardaia, El-Menia et In Salah. Il a appelé à concentrer les efforts sur ce projet afin de permettre sa mise en service à la fin de 2028, le qualifiant d'«ouvrage historique sans précédent» pour l'Algérie victorieuse. Enfin, le Conseil des ministres a abordé la création de l'Agence nationale des antiquités. Le président Tebboune a insisté pour que la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de cette nouvelle structure constituent une véritable «révolution scientifique» dans le domaine de l'archéologie, notamment en matière de fouilles. L'agence devra contribuer à faire connaître davantage la profondeur du patrimoine algérien et son influence civilisationnelle à travers les différentes périodes de l'Histoire. Le chef de l'État a rappelé l'étendue de ce patrimoine, remontant notamment à la période de la Numidie, dont Cirta (Constantine) fut la capitale, jusqu'à l'époque contemporaine. Il a demandé que cette agence bénéficie d'une autonomie financière et administrative, sous la tutelle directe de la présidence de la République.

W.A.S.

CONSEIL DES MINISTRES

CODE PÉNAL, RENTRÉE SCOLAIRE, PROJETS STRATÉGIQUES, INDEMNISATION DES SINISTRÉS

Le président Tebboune donne ses directives

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELMADJID TEBBOUNE, A PRÉSIDÉ, HIER, UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES, qui a porté sur le projet de code pénal ainsi que les préparatifs de la rentrée scolaire 2026-2027 et le suivi de l'avancement de la réalisation des projets stratégiques, à savoir la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba - Oued El Kebrit - port d'Annaba, le quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, la ligne ferroviaire El Meniaa - In Salah - Tamanrasset, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Après la présentation par le Premier ministre des activités gouvernementales menées ces derniers temps, le président de la République a souhaité la bienvenue aux nouveaux ministres nommés lors du récent remaniement ministériel, leur souhaitant les pleins succès dans l'accomplissement des missions qui leur ont été confiées, précise la même source. Le chef de l'Etat a également vivement salué l'élan de solidarité manifesté par les Algériens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, envers leurs frères touchés par les incendies, affirmant que cela accroît sa fierté et son admiration pour toutes les composantes du peuple algérien, qui se sont unies, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, offrant ainsi au monde une image rayonnante de l'Algérie.

Le président de la République a exprimé sa gratitude à tous les employés, travailleurs et agents des différents secteurs, à commencer par la Protection civile, la Sonelgaz, Mobilis et le secteur des travaux publics, assurant que leurs interventions pour rétablir la vie normale dans les zones touchées en fournissant électricité, eau et internet en un temps record constituent un grand honneur pour les responsables de ces secteurs.

Le président Tebboune a également ordonné le début du versement des indemnisations, cette semaine, en insistant sur la nécessité d'éviter au citoyen toute procédure bureaucratique.

Il a, en outre, instruit le ministre de l'Agriculture de superviser sur le

terrain et de près les indemnisations, immédiates, dans le secteur agricole, notamment remplacer le cheptel aux éleveurs, d'autant plus que le secteur compte un cheptel suffisant pour que le processus soit couronné de succès. Sur un autre point relatif à l'encouragement de la production nationale, le président de la République a enjoint au gouvernement de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour impliquer concrètement les entreprises et les sociétés nationales dans l'augmentation de la production à tous les niveaux afin de répondre aux besoins d'équipement des grandes infrastructures en biens et services divers, dans le but de continuer à accélérer la reprise de l'économie nationale et de s'éloigner davantage de la politique d'importations non étudiées et sans but précis.

Concernant le projet du code pénal, le Président a insisté pour que les amendements de ce projet de loi, en plus de ses directives précédentes, se limitent à l'application de la peine de mort dans les deux cas suivants : ceux qui déclenchent et orchestrent des incendies qui mènent à la mort et les ravisseurs et les mutilateurs de mineurs.

ELOIGNER LE SYSTÈME ÉDUCATIF DE TOUT COURANT IDÉOLOGIQUE ET DE TOUT CONFLIT POLITIQUE

Abordant la rentrée scolaire 2026-2027, le chef de l'Etat a chargé le ministre du secteur de tirer le meilleur parti des progrès et des avantages récemment obtenus pour le secteur de l'éducation, dans le cadre d'une gestion systématique et réfléchie qui permette d'atteindre la qualité et la performance afin de réaliser une rentrée scolaire réussie et



de premier ordre. Il a, en outre, instruit d'exploiter au mieux les ressources humaines importantes dont dispose désormais le secteur et qui ont acquis une expérience considérable depuis l'indépendance. Le Président a ordonné, également, d'éloigner le système éducatif de tout courant idéologique et de tout conflit politique stérile afin que le débat au sein du secteur reste purement pédagogique. Aussi, il a enjoint de s'abstenir de toute campagne de marketing médiatique concernant toute modification relative au secteur de l'éducation pour que chaque proposition soit discutée exclusivement au sein du Conseil des ministres. Au sujet de l'Agence nationale des antiquités, son organisation et son fonctionnement, le chef de l'Etat a mis l'accent sur la nécessité

que la création de cette agence constitue une véritable révolution scientifique dans le domaine de l'archéologie, notamment en matière de fouilles. Cette agence aura pour mission de présenter la profondeur du patrimoine algérien et son impact civilisationnel, à travers les différentes périodes de l'histoire, pour sa force et sa diversité qui remontent à 3 000 ans, depuis le royaume de Numidie et sa capitale Constantine, à ce jour. Ce patrimoine mérite d'être davantage et plus largement reconnu. Soulignant que cette instance devra jouir d'une indépendance financière et administrative, sous la tutelle directe de la Présidence de la République. Concernant la ligne ferroviaire minière Bled El Hadba - Oued El Kebrit - Port d'Annaba, le président de la République a salué le

rythme d'avancement des travaux, l'objectif étant de livrer le projet dans les délais impartis et de démarquer la production en mars 2027. Quant à la ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au nord du pays, qui passe par Laghouat - Ghardaïa - El Meniaa - In Salah - Tamanrasset, le président Tebboune a affirmé que cette ligne est stratégique et constitue une priorité absolue et que les efforts doivent être concentrés sur sa réalisation dans les délais impartis, et qu'elle entre en service d'ici à la fin de 2028, ce qui constituera une réalisation historique et sans précédent pour l'Algérie victorieuse. La réunion du Conseil des ministres s'est conclue par la signature de décrets et de décisions individuelles.

■ Karim Ait Saâda

الأسواق و الاقتصاد الزراعي

Markets and Agricultural Economy

UNE PRODUCTION À EXPORTER

Les agriculteurs, qui ont enregistré cette saison une production de fèves record, font face à des difficultés de commercialisation. L'abondance de l'offre a entraîné une pression à la baisse sur les prix, compliquant l'écoulement de la récolte. Face à cette situation, les producteurs réclament l'ouverture des exportations afin d'absorber les excédents et de préserver leurs revenus.



PRIX DU POULET

AGROLOG ET L'ONAB À LA RESCOUSSE DES MÉNAGES

Le prix du poulet frais poursuit sa flambée et accentue la pression sur le budget des ménages. Une hausse qui intervient dans un contexte difficile pour la filière avicole, malgré les opérations de déstockage de poulet congelé destinées à renforcer l'offre et réguler le marché national.

Rym Nasri - Alger (Le Soir)
— Les ménages font face à une nouvelle hausse du prix du poulet frais. Poursuivant son envolée, il a atteint, ces derniers jours, le seuil de 600 dinars le kilogramme sur les étales des vendeurs de volaille. Cette flambée intervient dans un contexte difficile pour la filière avicole, confrontée aux conséquences des fortes chaleurs qui ont marqué plusieurs régions du pays, mais aussi aux pertes et dégâts occasionnés par les incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.

Selon des professionnels du



prix, notamment durant les périodes de forte demande sur les viandes blanches, afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens.

D'ailleurs, l'Office national des aliments de bétail (Onab) assure, de son côté, le déstockage d'importantes quantités de poulet congelé à travers ses 143 points de vente répartis dans différentes régions du pays. L'approvisionnement est effectué progressivement et quotidiennement afin de couvrir l'ensemble des points de vente du groupe à travers les wilayas, notamment via les complexes de l'Est, du Centre et de l'Ouest relevant de l'Onab, ainsi qu'à la Société algérienne de régulation des produits agricoles (Sarpa).

Ces opérations de déstockage devraient justement contribuer à renforcer l'offre sur le marché et à offrir aux consommateurs une alternative face à la hausse persistante des prix du poulet frais.

Ry. N.

secteur, les feux de forêt et de récolte ont durablement affecté des élevages avicoles et causé d'importants dommages aux aviculteurs à travers plusieurs wilayas. Parallèlement, la persistance des fortes températures complique les conditions d'élevage et affecte la production. Face à ces contraintes, de nombreux éleveurs hésitent à

engager de nouveaux investissements ou à lancer des cycles de production dans ces circonstances marquées par la hausse des risques.

Pour contenir la hausse des prix et répondre à la demande, le Groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog) a procédé, depuis le 10 août dernier, à une opération

de déstockage de quantités de poulet congelé.

Commercialisé à 350 dinars le kilogramme à travers son réseau de distribution, ce produit a suscité un engouement auprès des consommateurs. L'opération vise à assurer la disponibilité du poulet, à contribuer à la régulation du marché national et à contenir la flambée des



6 September 2026 18:53

En Algérie, la filière avicole paie le prix de son instabilité

Par : Said Merad



Le poulet et les œufs coûtent plus cher depuis cet été. En cause : une filière avicole qui couvre ses besoins sur le papier, mais reste à la merci des intrants importés et d'un suivi de marché insuffisant.

En Algérie, la filière avicole reste dépendante des intrants importés malgré une production qui couvre les besoins nationaux (Illustration)

Partager

Le poulet n'est plus la viande bon marché qu'il était. À Alger, le kilogramme de poulet frais s'est négocié récemment entre 560 et 600 dinars dans certaines boucheries, tandis que l'escalope a atteint jusqu'à 1 200 dinars le kilogramme. Cette flambée, signalée début septembre, intervient après des hausse déjà observées durant l'été et relance une question récurrente : pourquoi une filière qui couvre théoriquement les besoins nationaux reste-t-elle incapable de stabiliser ses prix ?

La réponse ne tient pas à une seule cause. Elle combine un coût de production élevé, une forte dépendance aux intrants importés, des cycles de production mal synchronisés, un marché partiellement informel et une régulation qui intervient surtout dans l'urgence.

Une hausse qui dépasse le rythme saisonnier

À la mi-août, des relevés de marché faisaient état d'un poulet vendu autour de 420 à 480 dinars le kilogramme, après un niveau proche de 265 dinars en juin. Dans plusieurs wilayas, le prix a ensuite dépassé 500 dinars, avec des pointes à 580 dinars. Le plateau de trente œufs, relevé autour de 310 à 330 dinars en juin, a atteint 580 à 650 dinars sur certains marchés à la mi-août.

Début septembre, les prix observés à Alger restaient élevés, avec un poulet frais compris entre 560 et 600 dinars le kilogramme dans certaines boucheries. Cette évolution pèse directement sur les ménages, mais aussi sur la restauration, notamment les fast-foods, dont certains ont augmenté leurs tarifs ou réduit leur activité pour éviter de vendre à perte.

L'ampleur exacte de la hausse varie selon la wilaya, le type de produit, le circuit de distribution et le moment du relevé. Cette dispersion traduit un manque de transparence : l'Algérie ne dispose pas encore d'un système suffisamment fin pour suivre en temps réel les prix au poulailler, à l'abattoir, chez le grossiste et au détail.

Une autosuffisance qui dépend de l'importation

Le secteur avicole est régulièrement présenté comme autosuffisant en viandes blanches et en œufs. Mais cette autosuffisance en produit final ne dit rien de l'autonomie de la filière. L'alimentation animale reste fortement dépendante des marchés extérieurs. Fin 2025, les autorités ont annoncé l'importation de 1,15 million de tonnes de maïs entre fin décembre et février 2026 pour répondre à la demande nationale. Le maïs représente une composante majeure de l'aliment avicole, souvent estimée à environ 80 % de sa formulation.

Commerce : l'Espagne passe pour la première fois en déficit avec le Maroc

Numérisation : un autre secteur a intégré ses services dans Dzair Digital Services

Pétrole : l'Opep+ gèle sa production pour octobre, la guerre en Iran limite la portée du marché

Raffinerie de Sonatrach en Italie : jusqu'à 7,2 % de gaz à effet de serre en moins selon une étude

Cette dépendance crée une vulnérabilité structurelle : une tension sur les cours internationaux, un retard logistique, une variation du change ou une rupture de disponibilité peut se transmettre rapidement au coût de production. À cela s'ajoutent le tourteau de soja, les reproducteurs, les œufs à couvrir, les produits vétérinaires, l'énergie et le transport.

Un cycle qui s'auto-entretient

La filière fonctionne selon un mécanisme connu. Lorsque les prix s'effondrent, les éleveurs réduisent les mises en place ou cessent temporairement leur activité. Quelques semaines ou mois plus tard, l'offre se contracte et les prix remontent fortement. Lorsqu'ils redeviennent rémunérateurs, les mises en place reprennent, créant parfois une surproduction qui fait de nouveau chuter les prix.



Ce mécanisme serait moins brutal si les acteurs disposaient d'informations fiables sur les capacités d'élevage, les mises en place, les volumes attendus, les stocks, les besoins de consommation et les capacités d'abattage. Or les données sont dispersées entre administrations, opérateurs, organisations professionnelles et circuits informels.

Le résultat est une filière qui peut être autosuffisante en moyenne annuelle tout en connaissant des pénuries locales ou temporaires. L'abondance nationale ne garantit ni la régularité de l'offre ni la stabilité du prix payé par le consommateur.

Des mesures d'urgence, pas encore une régulation

Face à la flambée, l'Office national des aliments de bétail (ONAB), filiale du groupe Agrolog, a procédé au déstockage de poulet congelé. Le produit a été proposé à 350 dinars le kilogramme dans 143 points de vente à travers le pays. L'opération, lancée le 10 août 2026, visait à renforcer l'offre et à atténuer la pression sur les prix, notamment à l'approche du Mawlid Ennabaoui.

Cette mesure peut soulager les ménages ponctuellement, mais elle ne traite pas les causes du déséquilibre. Elle intervient sur le stock disponible, alors que la difficulté porte sur la coordination des mises en place, la visibilité des volumes futurs, la répartition territoriale de l'offre, la chaîne du froid et la formation du prix tout au long de la chaîne.

Le 5 janvier 2026, l'ONAB et la Fédération nationale des aviculteurs avaient déjà signé une convention destinée à garantir l'approvisionnement régulier en poussins (à 80 dinars l'unité) et en aliments à des prix subventionnés, en échange d'un engagement des éleveurs à céder leur production à 280 dinars le kilogramme. En février, l'Office avait également annoncé un programme spécial pour renforcer l'approvisionnement en viandes blanches et en œufs durant le mois de Ramadhan.

Ces dispositifs montrent que l'État dispose d'instruments d'intervention. Mais leur logique reste essentiellement réactive : sécuriser les intrants, injecter des stocks ou soutenir les prix une fois la tension déjà visible. Le passage d'une régulation de crise à une régulation préventive, fondée sur les données, reste à construire.

Une filière sans outil de suivi partagé

La filière avicole a longtemps fait partie des secteurs agricoles les plus étudiés en Algérie. Pourtant, les acteurs disposent aujourd'hui de peu d'informations publiques, régulières et croisées sur les principaux maillons : importation des intrants, fabrication de l'aliment, production de poussins, mises en place, mortalité, abattage, stockage, transport et vente.

L'absence d'un observatoire économique pleinement opérationnel laisse place aux estimations contradictoires. Les producteurs disposent rarement d'une vision partagée de la demande future. Les pouvoirs publics interviennent avec des données incomplètes. Les intermédiaires jouent un rôle important dans la circulation du produit, mais leur poids et leurs marges sont mal documentés.

L'organisation d'une filière de cette taille suppose des agroéconomistes, des statisticiens, des planificateurs et des spécialistes du suivi des marchés, pas seulement des techniciens de l'élevage.

La numérisation est souvent présentée comme la solution. Un système d'information unifié pourrait effectivement améliorer la connaissance des capacités de production, des quantités produites, des besoins du marché et des stocks.

Mais un outil numérique ne crée pas automatiquement une information fiable. Il faut d'abord savoir qui doit déclarer quoi, à quelle fréquence, selon quelles définitions et avec quels contrôles. Il faut aussi intégrer les éleveurs et opérateurs informels sans les pousser davantage vers la dissimulation.

Un système utile devrait commencer par un socle limité : un registre actualisé des élevages, la capacité installée, les mises en place, l'âge des bandes, les volumes d'aliments consommés, les sorties prévues, les capacités d'abattage et les stocks. Ces informations devraient être agrégées et protégées, mais suffisamment précises pour permettre des alertes territoriales et une meilleure planification.

La digitalisation doit aussi s'accompagner de mesures d'incitation. L'accès facilité aux aliments et aux poussins, l'accompagnement sanitaire, la formation, le crédit, l'assurance et la reconnaissance administrative peuvent donner aux producteurs un intérêt concret à s'identifier. L'objectif n'est pas seulement de contrôler, mais de rendre la formalisation utile aux professionnels.

L'informel, la santé animale et la chaîne du froid

L'informel ne se limite pas à une question fiscale. Il affecte la biosécurité, la traçabilité, la qualité des aliments, le respect des délais d'attente des médicaments vétérinaires, la gestion des déchets et, au bout de la chaîne, la protection du consommateur.

La filière a besoin d'une stratégie d'intégration progressive, associant simplification de l'enregistrement, accompagnement technique, accès aux intrants subventionnés sous conditions, contrôle sanitaire proportionné et sanctions ciblées contre les pratiques dangereuses. La formalisation ne peut réussir si elle se réduit à une obligation administrative sans avantage économique concret.

La chaîne du froid constitue un autre maillon critique. Une offre abondante au poulailler peut devenir instable au détail si les capacités d'abattage, de conditionnement, de conservation et de transport sont insuffisantes. Le développement des produits transformés, encore marginal, permettrait aussi de mieux absorber les excédents et d'élargir les débouchés.



Baladna Algérie recrute 1000 personnes pour sa ferme géante d'Adrar



Baladna Algérie a entamé une nouvelle étape dans son projet de ferme géante de 270.000 vaches à Adrar, avec le lancement d'une vaste campagne de recrutement.

La construction d'une méga ferme de 270.000 vaches de Baladna Algérie à Adrar a franchi une nouvelle étape avec le lancement samedi 5 septembre d'une vaste campagne de recrutement de 1.000 collaborateurs qui va s'étaler sur une année.

« Une aventure professionnelle démarre à Adrar : plus de 1.000 postes d'ici 2027, dans l'agriculture, l'élevage laitier et la production. Rejoignez-nous le 5 septembre, à l'Hôtel Touat, avec votre CV, sans inscription préalable », a annoncé la société algéro-qatarie Baladna Algérie, qui n'a pas précisé les différentes étapes de cette campagne et les critères de recrutement.

Baladna Algérie : la ferme géante d'Adrar franchit une nouvelle étape clé

Cette vaste campagne de recrutement, la première du genre pour cette ferme, est une bouffée d'oxygène dans cette région d'Adrar où les opportunités d'emploi ne sont pas nombreuses.

C'est aussi une étape clé dans ce projet gigantesque qui devrait permettre à l'Algérie de produire 50 % de ses besoins en poudre de lait, et de réduire l'importation de ce produit de large consommation, dont le prix est subventionné par l'État.

La ferme géante qui a lancé la construction de ses installations et a entamé la culture de l'orge avec une première récolte en mai dernier, nécessite des investissements de 3,5 milliards de dollars sur plusieurs années. Une première étape de 500 millions de dollars a été lancée en 2025 et une deuxième de 635 millions de dollars a été entamée en avril dernier.

Baladna Algérie s'apprête à lancer un pont aérien inédit entre les États-Unis et la ville d'Adrar pour importer 30.000 vaches américaines.

La ferme géante, l'une des plus grandes au monde, s'étend sur une superficie de 117.000 hectares à Adrar dans le Sahara algérien. Elle est le fruit d'un partenariat entre le groupe qatari Baladna (49 %) et l'Algérie via son bras financier, le Fonds national d'investissement (51 %).

Lien permanent : <https://tsadz.co/o99en>

L'OPÉRATION DÉMARRE À PARTIR D'ADRAR

Baladna veut attirer les compétences

CETTE INITIATIVE vise dans le cadre d'une tournée avec l'objectif de créer 1000 emplois dans de nombreuses spécialités.

■ MOHAMED TOUATI

L'Algérie a définitivement franchi un cap en lançant des mégaprojets d'envergure mondiale, s'inscrivant dans une stratégie globale de souveraineté économique et de sécurité alimentaire. Face à de telles ambitions, le pays doit impérativement se donner les moyens de sa politique : bâtir des équipes de pointe internationale, capables de piloter ces investissements colossaux et de les mener à bon port. Les compétences nationales, qu'elles soient issues des universités locales, des instituts techniques ou du monde professionnel, existent bel et bien. L'Algérie regorge de talents. Sauf que, bien souvent, ces profils à haut potentiel souffrent d'un déficit cruel de visibilité ou d'un éloignement géographique des grands centres décisionnels. Dans ce cas précis, l'attentisme n'est plus de mise. Il faut aller activement vers ces compétences, les débusquer là où elles se trouvent, et les sortir de l'ombre à la lumière pour qu'elles puissent enfin faire étalage de leur savoir-faire au service du développement national. C'est précisément la mission que s'est fixée la caravane de prospection des compétences,



initiée par la société *Baladna Algérie*, en charge du projet intégré algéro-qatari pour la production de poudre de lait. Cette dynamique de terrain a fait escale, samedi dernier, dans la wilaya d'Adrar. Il s'agit là de la première étape d'une vaste tournée nationale minutieusement planifiée. Destinée à attirer les meilleurs talents locaux, cette opération d'envergure vise, à terme, à créer pas moins de 1 000 postes d'emploi directs dans une multitude de spécialités techniques et administratives, a-t-on appris auprès des

hauts responsables de l'entreprise. Preuve d'un engouement sans précédent et d'une attente forte de la part de la population locale, cette initiative a attiré un très large public dès ses premières heures. Des vagues de jeunes diplômés, de techniciens et de cadres de la région se sont empressées de rallier l'hôtel Touat d'Adrar. L'objectif pour ces postulants : déposer leurs curriculums vitae (CV) et passer des entretiens d'embauche préliminaires avec les recruteurs de la firme. Cette démarche de proximité ne se limite

pas à un simple exercice de recrutement classique ; elle vise avant tout à constituer une base de données exhaustive et hautement qualifiée de ressources humaines. Celle-ci couvrira des domaines vitaux pour la réussite du projet, notamment l'ingénierie agronomique, l'agriculture de précision, l'élevage industriel et les technologies de production laitière, a tenu à préciser le directeur des ressources humaines de l'entreprise, Othmane Ouadah. Cette caravane de l'emploi ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

Après le succès de l'étape d'Adrar, véritable cœur battant de ce futur pôle agro-industriel, les recruteurs se rendront prochainement dans plusieurs grandes métropoles du pays, à savoir Constantine, Oran et Alger, selon les affirmations du même responsable. Othmane Ouadah a également signalé que le processus de sélection finale des candidats s'effectuera dans les prochaines semaines en étroite coordination avec les services publics de l'emploi (Anem). Ce calendrier de recrutement s'articule en parfaite symbiose avec le calendrier opérationnel du projet, dont le coup d'envoi des travaux sur le terrain à Adrar coïncide avec cette quête des cerveaux. À travers cette démarche, *Baladna Algérie* pose les jalons d'un modèle managérial moderne qui valorise la ressource humaine locale. En transformant le potentiel de la jeunesse algérienne en compétences opérationnelles de standard international, le partenariat algéro-qatari démontre que la bataille de la sécurité alimentaire se gagnera d'abord grâce au savoir-faire et à l'engagement des cadres de la nation. Adrar n'est que le point de départ d'une formidable aventure humaine et industrielle.

M.T.

RECRUTEMENT À « BALADNA ALGÉRIE »

Les candidats se bousculent au portillon à Adrar

La campagne de recrutement de la société algéro-qatarie « Baladna Algérie » a démarré sur les chapeaux de roues à Adrar, première étape de la caravane nationale des talents destinée à constituer un vivier de compétences en prévision du recrutement progressif de 1 000 travailleurs à travers les différentes activités du projet.



PH : DR

La caravane de l'entreprise chargée du projet intégré de production de lait en poudre a fait escale, samedi, dans la wilaya d'Adrar, où un flux important de jeunes candidats a été enregistré. Nombreux sont ceux qui se sont rendus à l'hôtel Touat, retenu pour accueillir les postulants, recueillir leurs CV et organiser les entretiens de recrutement. Cette forte affluence témoigne de l'intérêt suscité par les opportunités d'emploi générées par ce projet d'envergure, notamment dans une région appelée à devenir un important pôle agricole et industriel. Selon le premier responsable des ressources humaines de « Baladna Algérie », Othmane Wadah, cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement du capital humain de l'entreprise. La caravane poursuivra ensuite son parcours à Constantine, Oran puis Alger, selon l'APS.

UN MILLIER DE POSTES À POURVOIR

L'opération constitue une démarche anticipative visant à établir une banque nationale de CV et de compétences dans les différents métiers liés au projet. Les recrutements porteront principalement sur trois grands axes : l'agriculture, l'élevage bovin et l'industrie. Dans le détail, le volet agricole concernera notamment la production végétale et les opérations de

terrain. Le secteur laitier couvrira l'élevage des bovins, la gestion des troupeaux et la production de lait, tandis que le volet industriel englobera les opérations de transformation, notamment la production de lait en poudre ainsi que les activités de soutien. Selon l'entreprise, la « Caravane nationale des talents » ambitionne de permettre le recrutement progressif de 1.000 travailleurs au cours de l'année 2027. L'ensemble du processus devrait s'étaler sur une période de 12 mois, en fonction de l'avancement et de la mise en service progressive des différentes composantes du projet.

UN COMPLEXE INTÉGRÉ DE 117 000 HECTARES

Le projet « Baladna Algérie » prévoit la réalisation d'un complexe agricole et industriel intégré sur une superficie de 117.000 hectares dans la wilaya d'Adrar. Il doit regrouper sur un même site les différentes étapes de la chaîne de production

laitière, depuis la production des aliments destinés au bétail et l'élevage du cheptel jusqu'à la traite et la transformation du lait en poudre. À pleine capacité, le projet vise une production annuelle de 1,7 milliard de litres de lait, soit près de 50 % des besoins du marché national, grâce à un cheptel estimé à 270.000 vaches laitières. D'après les informations publiées sur le site officiel de l'entreprise, le projet a désormais atteint sa quatrième phase. Après la signature de l'accord-cadre avec le ministère de l'Agriculture en avril 2024, les opérations de prospection, de forage, d'irrigation et de génie civil avaient été lancées en 2025. Une deuxième série de contrats a ensuite été signée en avril 2026, avant l'enregistrement de la première récolte d'orge à Tamest en mai dernier. L'arrivée du premier cheptel bovin est prévue en novembre 2026, tandis que la première production de lait commercialisée devrait intervenir à la fin de 2027.

M. Seghillani

الأخبار الجهوية

Regional news

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie **Eco**

BOUIRA

Lancement des procédures d'indemnisation des victimes des incendies

Les préparatifs en vue d'indemniser les familles touchées par les derniers incendies dans la wilaya de Bouira tirent à leur fin avant le début de l'opération d'indemnisation des personnes impactées, a-t-on appris samedi auprès des autorités locales de la wilaya.

Depuis l'extinction des feux de forêt, les autorités locales de la wilaya ont lancé les procédures et les démarches afin de prendre en charge les familles touchées et de les indemniser.

Dans ce cadre, tous les préparatifs sont à leur phase finale pour indemniser les agriculteurs et les éleveurs de cette région, selon le directeur des services agricoles, M. Zine Labidine Bendjaballah, qui a assuré que "la liste des agriculteurs concernés a été finalisée et il

ne reste que la validation de la commission nationale afin d'octroyer les décisions d'indemnisation à leurs bénéficiaires".

Le même responsable a précisé que pour les agriculteurs et les éleveurs, l'indemnisation se fera en nature, qui consiste à réparer ou à remplacer directement le bien endommagé, que ce soit pour la région de Kadiria, Guerrouma ou El Hachimia, où des agriculteurs ont perdu du cheptel, des ruches d'abeilles, ainsi que leurs productions de céréales, selon les services agricoles de la wilaya.

En application aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des victimes des incendies de forêts, les autorités locales travail-

lent d'arrache-pied pour indemniser aussi les familles qui ont perdu leurs maisons lors des derniers feux de forêts notamment à Beggas (Kadiria). Pour permettre un retour à la normale dans cette région, les autorités locales de la wilaya, dont la direction du logement, sont entrain de finaliser la liste des personnes et des familles concernées.

La wali de Bouira, Houria Aggoune, suit de très près l'évolution de ce dossier "prioritaire" en vue d'indemniser les personnes concernées dans les plus brefs délais, indiquent les services de la wilaya.

Par ailleurs, il est à souligner que tous les réseaux d'électricité, du gaz et de télécommunications ont été rétablis par les services concernés juste après

l'extinction des flammes.

Pour l'alimentation en eau potable, le directeur de l'hydraulique, Mohamed Bouali, affirme que le réseau n'a pas été endommagé par les incendies à Bouira.

D'autre part, un vaste élan de solidarité s'est constitué pour aider les familles sinistrées, grâce à une mobilisation des autorités et des services publics.

Des aides humanitaires ont été acheminées aux familles touchées sous formes de produits alimentaires, des matelas, des couvertures, des habits ainsi que d'autres besoins de première nécessité, et les sinistrés ont eu droit, dès le premier jour, aux soins médicaux et psychologiques

R E.

PRISE EN CHARGE EFFECTIVE DES SINISTRÉS DES INCENDIES

Les efforts sur le terrain se poursuivent

● Des réunions de coordination consacrées au suivi de l'avancement du recensement des dégâts, à l'examen et à la validation des indemnisations et la réparation et à la réhabilitation des réseaux endommagés.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a affirmé, dans un communiqué rendu public hier, que les opérations de suivi et d'évaluation des différentes mesures prises pour un retour à la vie normale se poursuivent dans les wilayas touchées par les incendies de forêt. En parallèle, des réunions de coordination consacrées au suivi de l'avancement du recensement des dégâts, à l'examen et à la validation des indemnisations et la réparation et à la réhabilitation des réseaux endommagés ont été tenues au niveau des wilayas concernées. Dans le même contexte, il a été procédé à l'examen du « bilan des interventions menées sur le terrain, en sus de l'identification des insuffisances et des priorités en fonction du degré des dommages et des besoins enregistrés. A cet égard, l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et des interventions, et de renforcer la coordination entre les différents services et organismes concernés », indique le même communiqué. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du « suivi de terrain continu visant à assurer une prise en charge effective des sinistrés, à garantir le rétablissement des services essentiels et à accélérer le versement des indemnisations, à même de permettre un retour à la vie normale dans les zones touchées dans les meilleurs délais », conclut le communiqué.

Dans la wilaya d'El Tarf, touchée par les récents incendies, des efforts sont en cours pour aider et rétablir la normalité. En effet, le directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz a indiqué que « 4,6 km de réseau électrique endommagé à l'égard des communes de Cheffia, Zitouna, Hamma et Beni Salah, Ain Kerma, Ben M'hidi et Asfour ont été réparés et rétablis ». Au total, 12 équipes d'intervention, appuyées par 6 entreprises agréées,



La remise des décisions d'indemnisation aux sinistrés des récents incendies se poursuit

PHOTO : D. R.

ont été mobilisées pour les opérations de réhabilitation et de remise en état.

De son côté, le directeur des services agricoles a indiqué à l'APS que « les autorités locales s'emploient, à la suite des incendies, à relancer et soutenir l'activité agricole ». Il a ajouté que « les dossiers des sinistrés, qui opèrent dans différentes filières agricoles, ont été approuvés en vue d'une indemnisation, et ce, après la finalisation du recensement des dégâts ».

SOLIDARITÉ

Le même responsable a précisé que les pertes concernent principalement l'arboriculture. De son côté, le chef du service de l'AEP de la direction locale de l'hydraulique a fait savoir qu'une opération de réhabilitation du réseau d'eau potable à Hammam

Beni Salah est presque achevée pour approvisionner 65 foyers. Quant au directeur local du logement, il a signalé qu'« aucun dommage n'a affecté le parc immobilier ».

Toujours dans le cadre des efforts déployés pour venir en aide aux régions sinistrées suite aux récents incendies, plus de 500 stagiaires du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels participent à l'opération de solidarité dans la wilaya de Jijel. Les compétences et savoir-faire professionnels ont été mis à disposition pour la réparation des dégâts. Dans ce cadre, le ministère a souligné que « la possibilité est offerte à tout stagiaire souhaitant prendre part à cette initiative nationale ». Pour ce faire, il leur suffit de s'inscrire sur la plateforme électronique dédiée à cet effet. **Omar Arbane**

L'OPÉRATION D'INDEMNISATION LANCÉE

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé, hier, que la procédure d'octroi des aides financières aux personnes touchées par les incendies a été lancée. Il est important de rappeler que cette opération devait être entamée avant le 15 septembre, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ainsi, dans plusieurs wilayas touchées par les récents incendies, le processus de remise des décisions d'octroi d'aides financières aux citoyens dont les logements ont été endommagés se poursuit, après l'achèvement des opérations de recensement, d'inspection, d'étude et la mise en œuvre des mesures nécessaires. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, les services compétents, au niveau des circonscriptions de Boghni, Tizirt, Ouaguenoun, Bouzeguène et Beni Douala, continuent d'accueillir les citoyens sinistrés et de leur remettre les décisions d'octroi des aides destinées à la remise en état des logements endommagés. Dans la wilaya voisine de Béjaïa, la procédure de remise des décisions d'octroi d'aides financières aux sinistrés des incendies a également débuté au niveau des communes de Melbou, Souk El Ténine et Tamridjet, relevant de la daïra de Souk El Ténine.

O. Arbane

Le quinoa veut prendre racine dans le Sahara

LE QUINOA pourrait bien devenir une nouvelle carte agricole du Sahara.

Une journée de sensibilisation consacrée à cette plante aux multiples débouchés a été organisée samedi à Touggourt, à l'initiative de la Chambre d'agriculture, en coordination avec l'association caritative «Baouader El-Kheir». Des spécialistes ont présenté les atouts nutritionnels et économiques du quinoa, ainsi que l'expérience algérienne dans sa culture, lancée depuis 2014. Les régions sahariennes apparaissent particulièrement favorables à cette production, selon l'agronome Halima Khaled, directrice de la Ferme de démonstration et de production de semences d'Aghfiane, dans la wilaya d'El Meghaïer. Organisée au début de la saison de culture, cette rencontre vise notamment à encourager les agriculteurs locaux et les femmes rurales à investir cette filière et à valoriser ses produits. Le quinoa présente en effet des débouchés dans les industries agroalimentaire et pharmaceutique, notamment pour la fabrication de produits sans gluten. Face à une demande internationale en croissance, les organisateurs entendent ainsi faire de cette culture une nouvelle opportunité de diversification et de valorisation de l'agriculture saharienne.

PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DE MAGHNIA À LA STATION D'ÉPURATION À TLEMCEM**POURSUITE DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT**

Les travaux de raccordement du périmètre irrigué de la ville de Maghnia à la station d'épuration de cette commune se poursuivent dans la wilaya de Tlemcen, a indiqué, hier, la direction de l'hydraulique de la wilaya.

Selon la même source, ces travaux visent à raccorder le périmètre irrigué de la commune de Maghnia à sa station d'épuration, afin de lui fournir, dans une première phase, 60 000 mètres cubes d'eaux épurées par jour, destinés à l'irrigation d'une superficie estimée à 1000 hectares, sur un total de 4500 hectares que couvre ce périmètre.

Ces travaux interviennent parallèlement aux opérations d'extension et d'aménagement de la station d'épuration de la ville de Maghnia, ainsi qu'à la mise en place d'un système de traitement tertiaire des eaux, permettant de porter sa capacité de production à 60 000 mètres cubes par jour. La mise en place du traitement

tertiaire permettra également d'élargir la gamme des produits agricoles pouvant être irrigués avec ces eaux, notamment les cultures maraîchères, a précisé la même source.

Par ailleurs, une étude portant sur l'extension du périmètre irrigué sur une superficie supplémentaire de 2500 hectares a été achevée.

Cette extension sera alimentée à partir du barrage de Bougherara, à hauteur de 15 millions de mètres cubes d'eau par an, selon la même source. A noter que la wilaya de Tlemcen compte trois périmètres d'irrigation agricole : le périmètre irrigué de Maghnia, qui s'étend sur 4500 hectares, celui de Hennaya, d'une superficie de 912 hectares, ainsi que le périmètre «Tafna-Isser», qui couvre une superficie totale de 6490 hectares (1714 hectares dans la wilaya d'Aïn Temouchent et 4776 dans la wilaya de Tlemcen).

R. E.

الغابات والتنمية الريفية

Forests and rural development

TLEMCEN

PRÈS DE 70 KM DE PISTES FORESTIÈRES AMÉNAGÉES

Près de 70 kilomètres de pistes forestières ont été aménagées depuis le début de l'année à travers plusieurs communes de la wilaya de Tlemcen, dans le cadre des actions engagées pour améliorer l'accès aux massifs boisés et renforcer les capacités d'intervention face au risque d'incendie. Au total, 68,4 kilomètres de pistes ont déjà été réalisés sur les 85 kilomètres inscrits au programme, au titre du programme sectoriel de développement.

■ De notre bureau :
ADIL MESSAOUDI

Les travaux ont concerné 19 communes, notamment Bab El Asa, Oued Lekhdar, Beni Semaïl, El Gor, Beni Snous et Alta Ghomaba. Selon les services forestiers, Le reliquat du programme devrait être achevé avant novembre prochain. Ces aménagements revêtent un intérêt particulier en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêt. En facilitant l'accès aux zones boisées, les pistes permettant aux équipes d'intervention de se rapprocher plus rapidement des éventuels foyers et d'acheminer les véhicules et les équipements vers les secteurs concernés. Elles contribuent également à faciliter les déplacements des populations vivant dans ou à proximité des massifs forestiers.

Un maillage renforcé pour la surveillance

L'aménagement des pistes constitue l'un des volets d'un dispositif plus large mis en place dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies. Sur le terrain, 12 équipes mobiles d'intervention de première urgence sont mobilisées, regroupant 133 agents du corps technique des forêts et 24 agents forestiers. La surveillance des massifs s'appuie également sur 21 tours de surveillance, dont 10 sont opérationnelles, ainsi que sur différents moyens matériels destinés à renforcer la capacité d'intervention.



Le dispositif comprend notamment des véhicules, des camions et des tracteurs équipés de citernes, tandis que 21 véhicules de liaison sont affectés au déplacement des agents et des gardes forestiers. À ces moyens s'ajoutent 119 points d'eau aménagés à travers les différentes communes de la wilaya, permettant de faciliter le ravitaillement des moyens engagés dans la lutte contre les incendies et de réduire les délais liés à l'approvisionnement en eau. Le dispositif de surveillance est par ailleurs renforcé par l'utilisation d'un drone, notamment au niveau et aux abords des zones boisées de

Ramchi, Sebden, Oued Mimoun, Tlemcen, Maghinia et Ghazouet. Ce moyen permet d'élargir le champ d'observation et de repérer plus rapidement les éventuelles fumées ou les nouveaux départs de feu, offrant ainsi la possibilité d'intervenir avant que les flammes ne gagnent du terrain.

La prévention, un autre rempart contre les départs de feu

La lutte contre les incendies ne repose toutefois pas uniquement sur les moyens matériels et humains déployés sur le terrain. Les services

forestiers poursuivent parallèlement leurs actions de sensibilisation auprès des populations vivant à proximité des espaces boisés. Des sorties de terrain sont ainsi organisées dans plusieurs communes afin de rappeler les principales règles de prévention et d'insister sur l'importance de

signaler immédiatement tout départ de feu. Les usagers de la route figurent également parmi les publics cibles, notamment pour les sensibiliser aux comportements susceptibles de provoquer des incendies aux abords des zones forestières.

Avec une superficie forestière estimée à 238.800 hectares, la wilaya de Tlemcen dispose d'un patrimoine forestier important, réparti sur plusieurs territoires et soumis, particulièrement durant la période estivale, à un risque accru d'incendie. Sa protection repose des lors sur une combinaison de mesures préventives, de surveillance et d'intervention, allant de l'entretien et de l'ouverture des pistes à la mobilisation des équipes et des équipements, sans oublier l'implication des populations. L'enjeu est surtout d'intervenir avant que les premiers foyers ne prennent de l'ampleur. Dans cette logique, le renforcement de l'accessibilité des massifs, l'amélioration de la surveillance et la multiplication des moyens de première intervention doivent permettre de réduire les délais d'intervention et, par conséquent, de limiter autant que possible la propagation des incendies.

A.M.

ORAN UN PATRIMOINE FORESTIER PRÉSERVÉ

■ De notre bureau :
AMEL SAHER

Les opérations de terrain visant à préserver le patrimoine forestier et à prévenir les risques d'incendies se poursuivent à Oran, dans un contexte marqué par la hausse des températures. Une nouvelle action de nettoyage a permis de retirer des centaines de pneus usagés abandonnés au cœur des espaces forestiers. L'opération, menée à l'initiative de la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran, en coordination avec la fédération wilaya des chasseurs, a ciblé les massifs forestiers de Misserghine et de Moudjadjo. Elle s'est déroulée en présence du conservateur des forêts et du président de la fédération wilaya des chasseurs, avec la participation des agents de l'administration forestière ainsi que des adhérents des associations de chasse à tir de la wilaya. Cette intervention volontaire a donné lieu à la collecte et à l'évacuation de centaines de pneus usagés, délibérément ou anarchiquement jetés à l'intérieur des zones boisées. Leur présence constitue une source de nuisance pour l'environnement et le cadre naturel, mais représente également un facteur de risque supplémentaire en période de fortes chaleurs, ces déchets pouvant favoriser le déclenchement et la propagation des incendies.



La Conservation des forêts d'Oran a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Elle met également en avant l'importance des actions de proximité et de la mobilisation bénévole pour préserver le couvert végétal, maintenir la propreté des espaces forestiers et renforcer la sensibilisation environnementale auprès des différentes composantes de la société. A cette occasion, la Conservation des forêts a insisté sur la nécessité

d'une mobilisation collective associant les différents intervenants et bénévoles afin de mieux faire face aux risques susceptibles de menacer le patrimoine forestier.

Elle a notamment salué la contribution de la fédération wilaya des chasseurs, des associations de chasse à tir et de l'ensemble des participants à cette opération, qui participe aux efforts engagés pour protéger les forêts d'Oran et prévenir les incendies en amont.

A. S.

INCENDIES DE FORETS

Poursuite du suivi de terrain pour une prise en charge effective des sinistrés

Les opérations de suivi et d'évaluation des différentes mesures prises pour un retour à la vie normale se poursuivent dans les wilayas touchées par les incendies de forêts, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

«En exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer la prise en charge et l'indemnisation des sinistrés des incendies, et en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à accélérer le parachèvement des opérations de prise en charge et à s'enquérir sur le terrain de leur état d'avancement, les opérations de suivi et d'évaluation des différentes mesures prises pour un retour à la vie normale se poursuivent dans les wilayas touchées», précise la même source.

Dans ce cadre, des réunions de coordination «consacrées au suivi de l'avancement du recensement des dégâts, à l'examen et à la validation des indemnités, ainsi qu'à la réparation et à la réhabilitation des réseaux endommagés» sont tenues au niveau des wilayas



concernées, ajoute le communiqué.

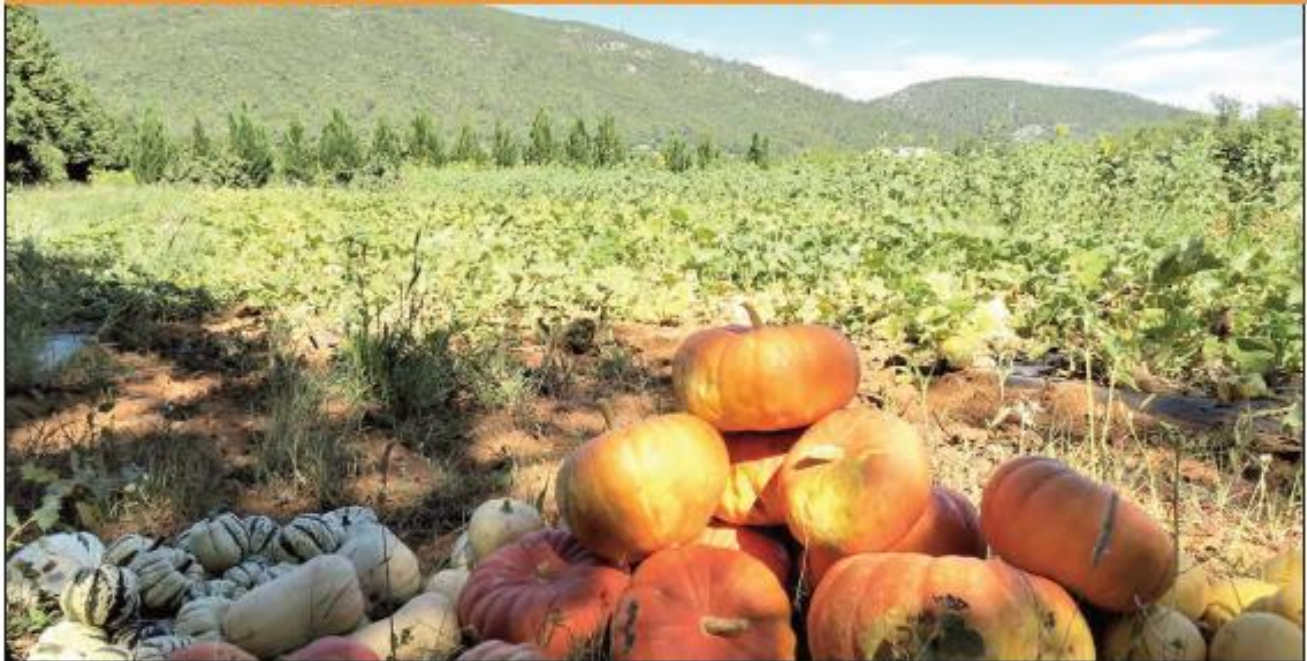
Dans le même contexte, il a été procédé à l'examen du «bilan des interventions menées sur le terrain, en sus de l'identification des insuffisances et des priorités en fonction du degré des dommages et des besoins enregistrés. A cet égard, l'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux et des interventions, et de renforcer la coordination entre les différents services et or-

ganismes concernés».

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du «suivi de terrain continu visant à assurer une prise en charge effective des sinistrés, à garantir le rétablissement des services essentiels et à accélérer le versement des indemnités, à même de permettre un retour à la vie normale dans les zones touchées dans les meilleurs délais», conclut le communiqué.

المساهمات Contributions

AGRICULTURE DE MONTAGNE ET PRODUITS DU TERROIR



UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE À FAIRE FRUCTIFIER

Des huiles d'olive de Kabylie aux dattes de Tolga, en passant par la figue de Béni Maouche ou le safran de Khenchela, l'Algérie dispose d'un patrimoine agricole inestimable, dont la diversité pourrait constituer un véritable avantage économique.

■ Réalisé par : AMAR FEDJUKHI

Longtemps cantonnées aux marchés locaux et aux circuits traditionnels, les produits du terroir algériens disposent actuellement d'un potentiel économique considérable. Huiles d'olive, dattes, figues, miel, fruits, légumes ou produits issus des races locales peuvent constituer de véritables filières de croissance, à condition de mieux organiser leur production, de renforcer leur qualité et surtout de construire des marques capables de s'imposer sur les marchés extérieurs.

En effet, le terroir algérien n'est pas seulement une richesse patrimoniale. Il représente aussi une réserve de valeur économique encore largement disponible. Dans les montagnes, les Hauts-Plateaux, les oasis et les régions rurales, une multitude de produits portent une identité liée à leur territoire, à leur climat et à leur savoir-faire de producteurs. Cette diversité constitue un avantage que le pays peut davantage transformer en activité économique, en emplois et en revenus pour les territoires. Certaines productions disposent déjà d'une forte notoriété.

La Deglet Nour de Tolga ou l'huile d'olive de Kabylie sont autant de produits susceptibles de devenir de véritables ambassadeurs du «Made in Algeria». À cette liste peuvent s'ajouter les miel, les fruits et légumes spécifiques à certaines régions ainsi que les produits issus des races animales locales.

Mais derrière cette diversité se trouvent des réalités moins favorables, notamment dans les zones de montagne où l'agriculture reste confrontée à des contraintes particulières. Le relief, l'isolement de certains villages, les conditions climatiques, l'éloignement des terres et la dispersion des exploitations compliquent le travail des producteurs. En Kabylie notamment, le morcellement du fon-

cier, l'indivision des parcelles, l'abandon de certaines terres agricoles et l'extension des constructions au détriment des espaces cultivables ont progressivement réduit les possibilités de développement de l'activité agricole.

L'exode rural et la perte d'attractivité du métier d'agriculteur ont également contribué à fragiliser un modèle reposant en grande partie sur de petites exploitations et une agriculture extensive. Pourtant, ces mêmes territoires disposent d'atouts que l'agriculture intensive ne peut pas reproduire. La qualité des paysages, la biodiversité, les ressources naturelles et surtout les savoir-faire transmis de génération en génération donnent naissance à des productions étroitement liées à leur lieu d'origine. L'huile d'olive et les figues sèches, le miel de montagne, le piment séché, les fromages issus des élevages locaux ou encore les plantes aromatiques et médicinales en sont quelques exemples.

Le terroir au service du tourisme de montagne

Ces produits ont longtemps été destinés essentiellement à l'autoconsommation ou vendus dans des circuits de proximité. Mais leur caractère spécifique leur confère quand même un intérêt commercial. Pour les territoires montagneux, où les possibilités d'une agriculture intensive restent limitées, cette voie pourrait constituer une alternative économique.

Pour beaucoup d'agronomes, l'enjeu consiste désormais à passer d'une logique de production à une logique de valorisation. Une huile d'olive, une figue ou un miel ne doivent plus être considérés uniquement comme des produits agricoles, mais comme des productions porteuses d'une origine, d'un savoir-faire et d'une identité.

La labellisation constitue, dans cette perspective, un outil important. Une Indication géographique ou une appellation d'origine ne sert pas uniquement à protéger un nom : elle permet de différencier le produit, de garantir son origine et sa qualité et, potentiellement, de lui faire accéder à des segments de marché à plus forte valeur ajoutée, a estimé l'ingénieur agronome Mohamed Salah Hamlaoui, diplômé de l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier.

L'exemple de l'huile d'olive Dahbia illustre cette possibilité, avec un prix annoncé pouvant atteindre le double de celui d'une huile classique grâce à sa reconnaissance. La démarche ne date toutefois pas d'hier. Dans plusieurs régions du pays, des producteurs, des associations et des collectivités locales tentent depuis plusieurs années de remettre ces productions au centre de l'activité économique.

Les fêtes consacrées aux figues, à l'huile d'olive, aux cerises, aux piments, aux plakamines ou encore au lait témoignent de cette volonté de préserver des productions locales tout en leur donnant davantage de visibilité.

Ces manifestations, auxquelles s'ajoutent les salons et les foires agricoles, permettent également de rapprocher producteurs et consommateurs, mais aussi de faire connaître ces produits auprès des visiteurs. Cette dynamique peut également servir le tourisme rural.

Dans les régions de montagne, la découverte d'un terroir peut accompagner celle des paysages, des villages et du patrimoine culturel. L'agriculture ne serait plus alors une activité isolée, mais l'un des éléments d'une économie locale plus diversifiée. Le marché international s'intéresse de plus en plus aux produits de terroir, à leur qualité, à leur origine et à leurs conditions de production.

L'identité du terroir peut pourtant devenir un véritable argument commercial

Pour l'agriculture algérienne, cette évolution représente une opportunité, notamment pour des productions encore peu présentes à l'export. Selon beaucoup d'experts, «il ne s'agit pas uniquement d'exporter uniquement le produit brut, mais à développer sur place les activités qui permettent d'en augmenter la valeur». La labellisation et la certification des produits locaux pourraient constituer une première étape. La liste est longue. Plusieurs produits ont déjà été retenus pour engager cette démarche, à l'image de la pomme de terre primeur de Tipasa, de l'artichaut violet de Relizane, de l'ail rouge de Skikda, de la tomate Marmande ou encore du piment Nicot de Biskra. Mais un label ne suffit pas à lui seul à consolider les marchés. Il faudra également améliorer le conditionnement, la conservation, mais surtout la transformation et la commercialisation.

C'est à ce niveau que se trouve encore l'une des principales faiblesses de nombreuses productions locales. Un produit reconnu dans son village ou sa région ne devient pas automatiquement une marque capable de franchir les frontières. L'identité du terroir peut pourtant devenir un véritable argument commercial. Une origine clairement identifiée, un emballage adapté, une présentation soignée et une histoire racontée autour du produit peuvent changer son image et son positionnement. Avec sa diversité climatique et géographique, l'Algérie dispose ainsi d'une richesse agricole qu'il reste surtout à mieux valoriser, protéger et transformer ses produits à forte valeur ajoutée capables de s'imposer sur les marchés et de contribuer à la diversification de l'économie nationale.

A. F.

MARCHÉ DES FRUITS DE SAISON À TIARET ENTRE ABONDANCE ET HAUSSE DES PRIX AU DÉTAIL

■ De notre correspondant :
SI MERABET NOUR EDDINE

De la production aux étals, les écarts de prix interrogent le rôle des intermédiaires et l'efficacité du contrôle du marché. Les cagots débordent, les arrivages sont importants et, au marché de gros de la route de Frénda, plusieurs fruits de saison s'échangent à des cours relativement modérés. Pourtant, cette abondance ne se traduit pas toujours par une baisse équivalente des prix chez les détaillants. Entre le producteur et le consommateur, le produit change de mains, accumule des frais et, parfois, des marges. C'est dans cet écart entre le prix à la source et celui affiché chez le commerçant que se pose toute la question de la formation des prix.

**Au marché de gros,
une offre abondante**

Dès les premières heures de la matinée, le marché de gros prend des allures de vaste plate-forme de distribution. Camions et véhicules utilitaires se succèdent, les cagots sont déchargés et les négociations s'engagent au gré de la qualité, du calibre et de la demande. La saison est plutôt généreuse. Pastèque, melon, figue, pêche, raisin et prune sont présents en quantités appréciables. Une situation qui, en principe, devrait contribuer à contenir les cours. Un grossiste rencontré sur place résume d'ailleurs l'idée selon laquelle les prix élevés observés au de-

tail seraient directement liés aux conditions du marché de gros. «C'est un questionnement qui nous paraît étrange, car il ne reflète nullement la réalité observée au sein des marchés de gros», estime-t-il, soulignant que les volumes disponibles permettent actuellement de maintenir des prix relativement accessibles.

À titre indicatif, le melon et la pastèque se négocient entre 40 et 50 DA le kilogramme. Le melon jaune oscille entre 60 et 70 DA. La figue précoce tourne autour de 300 DA, tandis que la pêche est cédée aux environs de 200 DA, selon le calibre et la qualité. La cerise se situe entre 500 et 600 DA, alors que la banane varie entre 400 et 500 DA. Ces prix restent naturellement soumis aux fluctuations du marché. Variété, qualité, calibre, origine, disponibilité et conditions de transport peuvent expliquer des écarts parfois sensibles.

**Du champ à l'étal,
une chaîne qui alourdit la facture**

Le prix payé par le consommateur ne correspond évidemment pas au seul prix d'achat du détaillant. Entre le verger et l'étal, les fruits peuvent passer par plusieurs intervenants. Transport, manutention, conditionnement, stockage, pertes et frais de commercialisation constituent autant de charges qui peuvent se répercuter sur le prix final. La difficulté commence lorsque l'accumulation de ces coûts s'accompagne de marges commerciales difficiles à identifier.



A quel niveau le prix augmente-t-il le plus ? Quelle part revient au producteur, au grossiste, au transporteur et au détaillant ? Combien d'intermédiaires interviennent réellement entre les deux extrémités de la chaîne ? Autant de questions auxquelles il demeure difficile de répondre en l'absence d'un véritable suivi du prix à chaque étape.

S. M. N.

CHERTÉ DES PRODUITS AGRICOLES LES INTERMÉDIAIRES AU CENTRE DES INTERROGATIONS

Dans le débat récurrent sur la cherté des produits agricoles, le terme «spéculateurs» revient souvent. Mais pour le professionnel interrogé, cette explication ne saurait résumer, à elle seule, la complexité du circuit de commercialisation. «On désigne souvent le spéculateur comme le seul responsable des prix élevés, mais c'est une simplification excessive. Ces débats servent surtout à se renvoyer la faute et évitent de traiter les problèmes de fonds», considère-t-il. Au-delà de la polémique, c'est donc la transparence de la chaîne de commercialisation qui est posée.

Lorsque le prix est relativement contenu au niveau du gros, il devient nécessaire de déterminer ce qui explique sa progression avant l'arrivée du produit chez le consommateur. L'enjeu consiste moins à désigner un responsable qu'à reconstituer le parcours du produit et à mesurer, à chaque étape, les coûts engagés et la marge effectivement réalisée. Pour notre interlocuteur, le problème tient également au fonctionnement du dispositif de suivi économique.

«Le problème est lié, fondamentalement, au non-fonctionnement des sections économiques. Si cette situation venait à se confirmer, elle compliquerait le contrôle des écarts entre les différents niveaux de commercialisation.

Le suivi ne devrait donc pas s'arrêter aux portes du marché de gros. Il devrait accompagner le produit jusqu'au commerce de détail afin de distinguer les variations liées aux coûts réels de distribution de celles résultant de marges commerciales plus élevées. Dans ce contexte, la future centrale des ventes implantée dans la zone industrielle de Zaouara



constitue un nouvel équipement appelé à modifier progressivement le paysage de la commercialisation des produits agricoles. Flamant neuve et dotée d'importants équipements, cette infrastructure est appelée à accueillir les grossistes de fruits et légumes. Son entrée en fonction est attendue prochainement, après l'achèvement de certaines dépendances, notamment les aménagements extérieurs, comme nous avons pu le constater lors d'une visite sur site.

L'opération intervient dans le cadre d'une démarche visant à mieux organiser le circuit de distribution et à rapprocher les différents acteurs du marché. L'entreprise Magros devrait notamment procéder à des achats directs auprès des producteurs pour alimenter son propre circuit de distribution à l'échelle nationale. Selon les responsables du projet, ces opé-

érations devraient contribuer à réguler les prix, à réduire les pratiques spéculatives et à favoriser la disponibilité de certains produits, y compris en dehors de leur période habituelle de production.

Lors d'une visite de terrain, le secrétaire général chargé de la gestion des affaires courantes de la wilaya a exprimé le souhait de voir cette infrastructure jouer le rôle d'une véritable plate-forme stratégique pour l'approvisionnement de certaines wilayas de l'Ouest.

Un objectif qui prend d'autant plus de relief que le foncier destiné à cette opération est désormais officiellement attribué. Un acte de cession portant sur une assiette de dix hectares a été paraphé entre les Domaines de l'État et Magros, qui devient ainsi propriétaire du site.

S. M. N.

CENTRALE DES VENTES UNE INFRASTRUCTURE DE 174 MILLIARDS DE CENTIMES

Avec une enveloppe financière de 174 milliards de centimes, la centrale des ventes présente des capacités importantes. Elle comprend cinq grands halls d'une superficie de 1 240 m² chacun, 120 stands, un bâtiment administratif, un atelier mécanique, un centre de contrôle ainsi qu'un pont-bascule, entre autres équipements. L'objectif affiché est de disposer d'un outil capable de structurer les opérations de réception, de commercialisation et de distribution des produits agricoles, tout en améliorant les conditions de travail des opérateurs.

À quelques encablures, toujours dans la zone industrielle Zaouara 1, une plateforme logistique de froid vient compléter ce dispositif. Dotée d'une capacité de 15 000 m³, elle est destinée au stockage des produits agricoles, notamment les fruits, les légumes et les viandes, dans le respect des normes requises. Cette infrastructure frigorifique pourrait ainsi constituer un véritable appendice de la centrale des ventes. En permettant de conserver les produits dans de meilleures conditions et de différer leur mise sur le marché, elle pourrait contribuer à limiter les pertes et à mieux réguler l'offre, notamment lors des périodes de forte production. Le paradoxe demeure toutefois entier. Sur le marché de gros, l'offre est abondante et certains cours apparaissent modérés. Chez les détaillants, le consommateur ne perçoit pas toujours cette détente. Les ménages continuent de comparer les prix, de réduire leurs achats ou

de privilégier certains fruits en fonction de leur budget. La disponibilité des produits ne suffit donc pas à elle seule à garantir des prix accessibles. Encore faut-il que la baisse enregistrée en amont soit effectivement répercutée tout au long de la chaîne. C'est pourquoi la question centrale reste celle de la traçabilité du prix. Pour chaque kilogramme vendu, quelle part revient au producteur ? Quels sont les frais de transport et de manutention ? Combien d'intervenants se succèdent avant la vente finale ? Et surtout, quelle marge est appliquée à chaque niveau ? La future centrale de Zaouara, associée à la plate-forme frigorifique, pourrait apporter un début de réponse en rationalisant une partie du circuit de distribution. Mais son efficacité dépendra également de la capacité des différents intervenants à assurer davantage de transparence dans les transactions.

Dans un marché où l'offre saisonnière est au rendez-vous, le véritable défi n'est donc plus seulement de produire et d'approvisionner. Il consiste aussi à faire en sorte que le fruit parvienne au consommateur dans des conditions de commercialisation plus lisibles, plus équilibrées et, surtout, à un prix cohérent avec celui pratiqué en amont. Du champ au marché de gros, puis du grossiste au détaillant, le prix change plusieurs fois de main. Reste désormais à mesurer, chiffres à l'appui, à quel moment l'écart se creuse réellement.

S. M. N.

MOHAMED SALAH HAMLAOUI, INGÉNIEUR AGRONOME, SUBDIVISIONNAIRE
À LA DSA DE LA WILAYA DE BÉJAÏA, À **EL MOUDJAHID** :

« LE TERROIR ALGÉRIEN, UN PUISSANT MOTEUR DE CROISSANCE HORS HYDROCARBURES »

Dans cet entretien, l'ingénieur agronome Mohamed Salah Hamlaoui détaille le potentiel économique encore largement inexploité des produits du terroir algérien et les moyens de mieux valoriser cette richesse agricole, particulièrement dans les territoires ruraux et montagneux.



■ Entretien réalisé par :
AMAR FEDJIKHI

El Moudjahid : L'Algérie possède une grande diversité de produits de terroir. Pourquoi cette richesse est insuffisamment valorisée ?

Mohamed Salah Hamlaoui : L'Algérie abrite un patrimoine agricole d'une richesse exceptionnelle, caractérisée par une diversité unique de produits de terroir allant des huiles d'olive de Kabylie aux dattes des oasis, en passant par les figues de Béni Maouche, l'olive de Sig et le safran de Khanchela. Pourtant, ce trésor économique reste largement sous-valorisé, incapable de s'imposer à sa juste valeur sur les marchés mondiaux. L'ensemble des exportations agroalimentaires de l'Algérie peine à franchir le cap modeste des 250 millions de dollars par an. Le contraste est particulièrement saisissant avec la Tunisie voisine, qui génère à elle seule près de 1,6 milliard de dollars grâce à ses exportations d'huile d'olive sur une seule campagne. Bien que l'Algérie multiplie les efforts pour dynamiser ses différentes filières agricoles avec des ambitions de production record, l'écart de revenus commerciaux demeure immense, un constat similaire pour le marché des dattes et des fruits séchés où la structuration et le marketing tunisiens parviennent à capter une valeur ajoutée bien supérieure.

Quels sont les principaux obstacles à la labellisation et à la protection des produits du terroir algérien ?

Le retard de l'Algérie dans la valorisation internationale de ses produits du terroir découle de goulots d'étranglement structurels qui fragilisent l'ensemble de la filière. En amont, l'extrême fragmentation des exploitations agricoles et la faiblesse des coopératives entravent une régularité des volumes ainsi qu'une forte homogénéité de la qualité. Cette atomisation isole les petits producteurs, favorise les circuits informels et permet aux intermédiaires de capter l'essentiel de la valeur ajoutée. En aval, le déficit en infrastructures logistiques modernes, en unités de conditionnement et en chaînes du froid cause d'importantes pertes après récolte, dégradant ainsi la compétitivité globale de l'offre. Sur le plan réglementaire et technique, le processus de labellisation se heurte à une bureaucratie lente ainsi qu'à un manque crucial de laboratoires de pointe et d'organismes de certification agréés à l'international. De plus, l'incapacité des producteurs à s'unir pour régir des cahiers des charges rigoureux bloque l'obtention de signes distinctifs de qualité (AO, IG), privant ces produits des prix premium indispensables pour lutter contre la contrefaçon. Enfin, l'accès au marché international impose de franchir de lourdes barrières, telles que la négociation d'accords de réciprocité et le respect de normes sanitaires et environnementales strictes. L'Algérie doit impérativement moderniser sa chaîne de valeur, accélérer la labellisation et structurer une stratégie marketing agressive à l'export.

La labellisation peut-elle réellement améliorer les revenus des producteurs et contribuer au développement des zones rurales et montagneuses ?

Oui, l'attribution de labels de qualité et d'origine, tels que les Appellations d'Origine



(AO), les Indications Géographiques (IG) ou les certifications internationales, s'impose désormais comme un levier stratégique majeur pour l'aménagement des territoires ruraux et montagneux.

En protégeant le savoir-faire traditionnel contre la concurrence déloyale, ces distinctions permettent de valoriser économiquement les produits du terroir tout en structurant durablement les filières agricoles. Cette dynamique contribue non seulement à préserver la biodiversité génétique et la résilience des systèmes agricoles, mais elle garantit aussi la sécurité alimentaire tout en fixant les populations locales grâce à la création d'une plus-value concrète. Ce gain économique se traduit par une augmentation directe et pérenne des revenus des producteurs. L'ensemble de l'huile d'olive Dahbia, produite à Ain Oussara dans la wilaya de Djelfa, en est la parfaite illustration : forte de sa reconnaissance internationale, elle se valorise aujourd'hui au double du prix d'une huile d'olive classique.

Comment lutter contre la disparition progressive de certains savoir-faire traditionnels et assurer leur transmission aux nouvelles générations ?

L'attachement du consommateur algérien à l'origine des produits alimentaires qu'il consomme et à la diversité de sa cuisine traditionnelle sont également des facteurs importants pour préserver le patrimoine culturel et alimentaire que représentent les produits sous signes de qualité. Face au risque de disparition des savoir-faire ancestraux (huile d'olive de Kabylie, figue sèche de Béni Maouche, dattes Deglet Nour de Tolga, olive de Sig ndr), l'Algérie doit rompre avec l'approche superficielle pour bâtir une stratégie de gouvernance offensive centrée sur l'économie et le développement durable. L'enjeu majeur est de revitaliser les territoires ruraux en offrant des perspectives viables aux nouvelles générations.

Cette transformation exige d'abord d'aligner le soutien financier de l'État sur celui des filières stratégiques (céréales, lait). Pour créer une dynamique de rééquilibrage, la gestion

publique doit intégrer le principe d'équité territoriale. Cela implique une logique de répartition des ressources et de discrimination positive (financements, infrastructures) afin de compenser les handicaps de taille, de distance et d'accessibilité des régions défavorisées.

De plus, le déploiement d'une véritable politique de montagne, associée à une mécanisation adaptée aux reliefs, est indispensable pour maintenir l'activité sur les massifs. Dans cette optique, il devient impératif de consolider l'option de l'agro-sylvo-pastoralisme en zone de montagne. En raison de leur importance tant territoriale qu'agro-forestière, les zones rurales et de montagne — qui abritent 28 massifs montagneux couvrant tout ou partie des 34 wilayas de l'Algérie du Nord et concernant 717 communes sur les 1.541 (soit 46,3 % du total) — sont appelées à contribuer davantage à l'économie agricole.

Quels produits de terroir algérien ont, selon vous, le plus grand potentiel à l'exportation et que faudrait-il faire pour en faire de véritables marques reconnues à l'international ?

Depuis les années 1990, les scandales alimentaires répétés dans les pays développés ont profondément modifié le comportement des consommateurs. Désormais, la sécurité sanitaire des aliments et la préservation de l'environnement sont au cœur des priorités d'achat.

Cette transition vers la consommation biologique représente une excellente opportunité de marche pour l'agriculture algérienne. L'Algérie possède un riche patrimoine agricole, doté de plusieurs produits de terroir à fort potentiel d'exportation. Parmi eux, la célèbre dattes Deglet Nour de Tolga (Biskra) bénéficiant d'un label IG s'impose naturellement. La figue de Béni Maouche (Béjaïa/Serif), bénéficiant également d'une Indication Géographique (IG), cible quant à elle directement le marché bio européen. Enfin, l'huile d'olive de Kabylie et des Hauts-Plateaux, issue de variétés uniques comme la Chentla, aux montons Ouled Djellal et Hazzra complète ce catalogue d'excel-

lence. Pour soutenir cette dynamique, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) a lancé un programme ambitieux. Ce projet prévoit la labellisation et la certification de près de 190 produits locaux (miels, huiles, fruits, légumes et viandes), recensés par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) selon les normes de la FAO. L'objectif est double : préserver et promouvoir le savoir-faire agricole national.

Dans une première étape, ce programme se concentrera sur des produits phares tels que la pomme de terre primeur de Tipasa, l'artichaut violet de Relizane, l'ail rouge de Skikda, ainsi que la tomate Marmande et le piment Noura de Biskra. Pour transformer les produits du terroir algérien en véritables marques reconnues à l'international, une stratégie globale et rigoureuse est indispensable.

L'Algérie possède un patrimoine unique, de la dattes Deglet Nour à l'huile d'olive de Kabylie, en passant par la figue sèche de Béni Maouche, l'olive de Sig ou le figuier de Barbarie, mais ces richesses souffrent d'un déficit de valorisation. Le premier levier réside dans la labellisation systématique et l'obtention d'Indications Géographiques (IG) ou d'Appellations d'Origine (AO), des certifications cruciales pour garantir l'authenticité et rassurer les consommateurs étrangers face à la contrefaçon. En parallèle, une mise aux normes internationales d'hygiène, de traçabilité et de sécurité alimentaire (HACCP, ISO) s'impose pour franchir les barrières douanières strictes de l'Union européenne ou de l'Amérique du Nord.

Au-delà de l'aspect technique, la modernisation du packaging est une priorité : l'emballage doit non seulement respecter les standards écologiques mondiaux, mais aussi raconter une histoire — celle du savoir-faire ancestral algérien — à travers un "storytelling" percutant.

Sur le plan commercial, l'État et les structures d'exportation doivent soutenir la présence des producteurs locaux dans les grands salons gastronomiques internationaux, tout en structurant les filières en coopératives solides pour garantir des volumes d'exportation réguliers et compétitifs. Enfin, une diplomatie économique offensive.

A. F.